

Secrétaire de séance : Géraldine COULAUD

Présents : Mr Florent MARTIN, Maire, Mmes Géraldine COULAUD et Christiane GIRAUD-AUDINE, Adjointes, M. Nicolas TRUPHEME, Adjoint, Mr Jérôme FOURNIER, Mr Jérôme BONNET, Mme Sandra BOUCHARD, Mr Thibaut ELAPHOS, Mr Christian BERNARD, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : **Mme Liliane CANDY et Mme Françoise BOUDIER**

Procurations :

La séance est ouverte à 19 heures.

1/ Travaux de réfection du réseau d'eau potable au lieudit « Les Empeygnées » - Attribution du marché de travaux

M. le Maire explique à l'assemblée qu'après avoir lancé un appel à la concurrence pour des travaux de réfection du réseau d'eau potable au lieudit Les Empeygnées et après avoir fait l'analyse des offres reçues, c'est l'entreprise MARAIS TP de Peyruis qui exécute les travaux. Le montant HT s'élève à 64 474 € subventionnés par l'Agence de l'Eau (25 %) et le Département (17 %).

Adopté à l'unanimité

2/ Travaux urgents dans les bassins d'eau potable – demande de financement

M. le Maire explique qu'il est urgent de refaire les bassins d'eau potable. Le coût estimatif est de 84 634 € HT. Il propose de solliciter l'Agence de l'Eau (50%) et le Département (30 %) afin de participer financièrement à ces travaux d'amélioration du réseau d'eau potable. Il précise que c'est la société HYDRETUDES de Gap qui est le maître d'œuvre.

Adopté à l'unanimité

3/ Adoption du rapport de la CLECT

Monsieur le Maire présente le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées). Après en avoir donné lecture, l'assemblée donne son approbation.

Adopté à l'unanimité

4/ Présentation finale du schéma directeur d'eau potable

M. le Maire présente le schéma directeur d'eau potable. Aucune observation n'est faite. Il précise que la carte de zonage d'alimentation en eau potable sera présentée au prochain conseil municipal.

Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 20 heures 30.

Le Maire, Florent MARTIN

